ENVIRONNEMENT, HOMME ET BIOSPHÈRE

Le territoire Grand Lac officiellement désigné Réserve de biosphère UNESCO

Publié le 30 septembre 2025



Le territoire Grand Lac officiellement désigné Réserve de biosphère UNESCO

Le territoire de l'agglomération Grand Lac vient d'obtenir la reconnaissance internationale de l'UNESCO en devenant la "Réserve de biosphère du Lac du Bourget, entre Rhône & Alpes". L'annonce a été faite à l'occasion du 5e Congrès mondial des Réserves de biosphère, qui s'est tenu à Hangzhou, en Chine, du 22 au 27 septembre 2025. Cette désignation marque une étape historique pour le territoire du lac du Bourget, désormais inscrit dans le réseau mondial « Homme et Biosphère » qui rassemble 759 sites dans 136 pays.

Un territoire naturel et culturel exceptionnel

Niché entre le lac du Bourget, plus grand lac naturel entièrement situé en France, et les sommets alpins, le territoire de Grand Lac constitue un véritable écrin de biodiversité et de richesses patrimoniales.

Marais, roselières, prairies, forêts, falaises et espaces agricoles abritent une faune et une flore remarquables : cistude d'Europe, hérons pourprés, castors, orchidées rares, forêts humides et zones palustres classées.

Façonné depuis le néolithique, le territoire porte aussi une forte empreinte humaine avec ses sites pala fittes classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, son histoire thermale et ses paysages agricoles de q ualité.

Une reconnaissance mondiale pour un territoire unique

Avec ses 28 communes, ses 80 000 habitants et ses milieux naturels exceptionnels (lac, marais, forêts, piémonts alpins), Grand Lac devient la 17e réserve de biosphère en France. Cette distinction souligne l'é quilibre exemplaire entre préservation de la biodiversité, dynamisme économique et qualité de vie.

En rejoignant le réseau international des Réserves de biosphère, Grand Lac pourra partager ses expérie nces et coopérer avec d'autres territoires en France et à l'étranger, renforçant ainsi son rôle de territoir e pilote en matière de transition écologique.

Le vote du Conseil international de coordination de l'UNESCO, qui officialise la désignation, s'est tenu à l 'issue du Congrès mondial des Réserves de biosphère organisé à Hangzhou.

Un projet collectif et une feuille de route ambitieuse

Fruit de plus de 1 200 contributions issues d'habitants, d'élus, de scientifiques, d'associations et d'acte urs économiques, la candidature de Grand Lac illustre la force du collectif.

Cette dynamique a permis de définir un plan de gestion 2025-2035, une véritable feuille de route pour concilier développement durable et qualité de vie. Parmi les premières actions phares : le déploiement d es Atlas de biodiversité (2025-2028), la poursuite du projet pédagogique Fauna Flora 30x30, et la tenue de la Quinzaine du climat Clim'Action en novembre 2025.

Cette reconnaissance de l'UNESCO ouvre un nouveau chapitre pour Grand Lac : un territoire pionnier, fi er de son patrimoine naturel et culturel, et résolument tourné vers l'avenir.

Retrouvez plus d'infos sur le projet Homme et Biosphère de Grand Lac ici ! (https://grand-lac.fr/construit-demain/les-grands-projets/homme-et-biosphere)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

https://grand-lac.fr/information/actualites/le-territoire-grand-lac-officiellement-designe-reserve-de-biosphere-unesco-45174?